

Thème : Actualité du droit des sûretés

Date : Vendredi 4 décembre 2020 de 9h30 à 17h

Lieu : Hôtel KYRIAD - 32/34 rue de la Scierie - 17000 LA ROCHELLE

Note : Cette formation est susceptible d'être proposée en visio-conférence selon l'évolution des conditions sanitaires

Objectifs :

- Faire le point de l'actualité jurisprudentielle
- Présenter la réforme envisagée
- Développement des principaux moyens développés dans le contentieux récent

Programme :

Actualité concernant les sûretés, avec principalement :

- Le cautionnement
- Le nantissement

Moyens pédagogiques

Conférence avec échanges interactifs et applications pratiques pendant la séance

Intervenant

Monsieur Dominique LEGEAIS, Professeur à l'Université René-Descartes – Paris V

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 150€ la journée de formation (hors abonnement) et 75€ pour les avocats « jeune Barreau »

Merci de nous adresser le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2019 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.